



LE PRÉSIDENT

Genève, le 21 décembre 1987

Monsieur le Président de la Confédération,

Au moment où vous allez quitter la plus haute charge de notre pays, et aussi la responsabilité de ses affaires étrangères, le CICR tient à vous exprimer toute sa gratitude.

Monsieur Pierre Aubert  
Président de la Confédération  
Palais fédéral

BERNE



En effet, au long des dix années pendant lesquelles vous avez dirigé la diplomatie suisse, le CICR a toujours reçu de votre part, Monsieur le Président, un appui moral indéfectible qui s'est concrétisé de diverses manières.

Au niveau diplomatique d'abord : que ce soit à Berne ou dans nos ambassades, qui toujours offrissent à nos représentants le meilleur accueil, nous avons senti dans les questions humanitaires une identité de vue remarquable.

Le CICR est particulièrement heureux de constater que la Confédération qui avait convoqué, de 1973 à 1977, la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du Droit international humanitaire applicables dans les conflits armés, a continué, sous votre direction, à oeuvrer inlassablement en faveur de la ratification des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève, par la communauté internationale.

Au niveau financier, le CICR sait combien il vous est redevable d'avoir appuyé, à l'assemblée fédérale, les augmentations substantielles de la contribution à notre budget ordinaire. Sans cet important apport, nombre de nos activités, aussi bien au siège que sur le terrain, n'auraient pu être développées.

Les représentants du CICR qui ont assisté aux séances des commissions des affaires étrangères tant au Conseil national qu'au Conseil des Etats ont admiré la conviction avec laquelle vous avez défendu notre institution.

Nous vous sommes aussi reconnaissants, Monsieur le Président, d'avoir su respecter un principe que nous considérons comme essentiel à notre action, je veux parler de notre indépendance. Vous avez en effet mesuré le prix que le CICR y attache, lui qui considère cette indépendance comme une garantie pour agir à un niveau universel grâce aussi, il faut le souligner, à la neutralité que la Suisse dans son ensemble défend avec tant d'ardeur.

Au nom de mes collègues du Comité et au mien propre, je souhaiterais, Monsieur le Président, vous dire combien nous vous savons gré de cet appui, si bien compris, que vous nous avez prodigué tout au long du fructueux mandat qui fut le vôtre. C'est dans ce contexte que je tiens à vous remercier tout particulièrement de votre lettre du 16 décembre 1987 par laquelle vous m'informez de la démarche humanitaire que vous venez d'entreprendre auprès des Ministres des Affaires Etrangères de l'Irak et de l'Iran. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir souligné le rôle du CICR et l'importance du respect du droit international humanitaire.

En vous adressant tous mes voeux pour Noël et la nouvelle année, je vous prie de bien vouloir accepter également, Monsieur le Président de la Confédération, mes remerciements pour les relations personnelles chaleureuses que vous avez bien voulu entretenir avec moi et l'assurance de ma plus haute considération.

*Avec mes sentiments amicaux*



Cornelio Sommaruga